

LES TERRITOIRES PAT EN *ACTIONS*

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont souvent affichés comme vecteurs de résilience alimentaire d'un territoire. Ils sont imaginés et conçus en situation de stabilité, dans le cadre d'une réflexion sur le long terme. Or, la question est de savoir si, face à la crise coronavirus, les PAT ont été un cadre décisionnel favorable permettant une plus grande réactivité des territoires. La DRAAF Occitanie s'est entretenue avec 22 PAT de la région, afin d'étudier les réponses produites par ces territoires face aux tensions émanant du confinement sur les systèmes agricoles et alimentaires. Les PAT en émergence ou inactifs n'ont pas été interrogés pour ce travail. Cette synthèse présente les différentes thématiques abordées par les PAT dans la gestion de la crise, et la diversité des réponses proposées. Elle ne se veut pas exhaustive ou représentative et prétend simplement exposer les diverses initiatives proposées par les PAT d'Occitanie.

D'autres documents ont été produits dans le cadre de ce travail, notamment des fiches exemples qui détaillent les actions de certains territoires et une analyse de la gestion de la crise par les PAT¹.

LES QUESTIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS DURANT LE CONFINEMENT

Le confinement instauré en mars 2020 n'a épargné aucun maillon du système alimentaire. Les producteurs ont fait face à des difficultés d'approvisionnement en intrants, un manque de main d'œuvre important et des pertes de débouchés. Les consommateurs ont été impactés par la fermeture de la restauration hors-domicile et un renforcement de la précarité alimentaire a été observé. Entre ces deux maillons, la transformation a dû pallier les manques d'effectifs, tout comme la distribution, qui a en plus vu certains points de ventes contraints à la fermeture. Il faut rajouter à ces constats l'augmentation des coûts logistiques, impactant économiquement les différents maillons.

Les thématiques traitées par les PAT n'incluent pas forcément tous les acteurs cités précédemment. Alors que les producteurs sont la plupart du temps au cœur de la démarche, particulièrement ceux en circuits courts, représentés par les organismes professionnels agricoles (OPA) comme les chambres d'agriculture, les CIVAM ou les groupements d'agriculture biologique (GAB), d'autres restent peu présents voir absents de ces démarches². C'est le cas des acteurs de la distribution (GMS, logistique, etc.) ou des populations précaires, même si nous le verrons, ces dernières tendent à être de plus en plus considérées dans ces démarches.

Les thématiques traitées par les PAT sont très diverses, tous ne travaillent pas sur les mêmes axes stratégiques et avec les mêmes acteurs. Cependant, malgré les spécificités de chaque territoire, on peut dégager 4 champs principaux d'intervention des PAT pendant le confinement :

- ✓ **La fermeture des marchés de plein vent**
- ✓ **La suppression de certains débouchés pour les producteurs**
- ✓ **L'accès aux commerces alimentaires plus difficile pour certains consommateurs**
- ✓ **Le renforcement de la précarité alimentaire**

¹ Tous les documents de cette étude se trouvent sur le site de la DRAAF Occitanie.

² M. Brocart, « Démocratie alimentaire : qui sont les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire et comment favoriser leur intégration ? », Mémoire de fin d'études, 2018.

Le 23 mars 2020, face à la situation sanitaire, le gouvernement annonce la fermeture des marchés de plein vent. Cependant, des dérogations peuvent être demandées aux préfets afin de permettre à certains marchés de se tenir. Il est alors souvent proposé de tenir une forme « simplifiée » des marchés, où seuls les distributeurs alimentaires peuvent y être présents.



LES CIRCUITS COURTS

En 2010, 1 exploitation sur 5 s'inscrivait dans une démarche de circuits courts, et 80% de celles-ci commercialisent principalement leur production en vente directe³. Les marchés de plein vent représentent donc pour beaucoup de producteurs un **débouché non négligeable**. Une enquête menée par le CIVAM 30⁴ montre que près de la moitié des agriculteurs du département interrogés vendent au moins une partie de leur production sur les marchés de plein vent.

Sur les 22 PAT d'Occitanie interrogés, 9 ont été actifs sur la réouverture des marchés, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur réseau d'acteurs. Certains organismes comme l'APABA (PAT du Grands Causses-Lézou) ou Bio 46 (PAT Grand Cahors) ont travaillé sur des modèles de marchés de plein vent offrant des garanties sanitaires, en développant des guides méthodologiques à destination des mairies. D'autres PAT ont été directement en lien avec la préfecture, c'est le cas de la chargée de mission du PAT Pays-Midi-Quercy qui a servi de relais d'informations entre la préfecture et les mairies, et qui a communiqué sur le respect des règles sanitaires proposées via la dépêche locale. La mairie d'Albi (qui porte un PAT) a, quant à elle, fait intervenir le service domaine public, en charge des marchés de plein vent, pour échanger avec la préfecture sur la réouverture de ceux-ci.

Cependant, l'intervention des PAT pour la réouverture des marchés n'a pas toujours été fructueuse, le PAT Ouest Aveyron n'a par exemple pas trouvé d'accord avec la préfecture. Le marché principal ne pouvant pas se tenir, les producteurs ont dû se contenter de vendre dans 3 points différents de la ville, par binômes. Ce fut également le cas à Castelnau, où la ville a donc décidé de contacter un à un les producteurs exposant sur le marché de la ville, afin de leur proposer d'être intégrés à un drive développé par la chambre d'agriculture.

7 des 9 PAT qui ont traité de la réouverture des marchés sont portés par des échelles communales ou intercommunales. Les marchés relèvent de la compétence communale, ainsi cette échelle de PAT semble avoir été favorable pour agir sur cette question.

LES PAT MOBILISES POUR SOUTENIR LA DIVERSIFICATION DES DEBOUCHES DES PRODUCTEURS

La fermeture des marchés de plein vent et de certains commerces ainsi que l'arrêt de la restauration hors-domicile (dont la restauration collective) et de la vente à la ferme sont autant de causes qui ont provoqué une perte de débouchés pour les producteurs. Beaucoup de PAT témoignent d'initiatives de producteurs, qui par exemple ont développé la vente à la ferme ou des groupements de vente. Les PAT et leurs partenaires sont également à l'initiative de solutions pour venir en aide aux producteurs.

► Les cartes de producteurs, des outils utiles pour les producteurs et les consommateurs

Avant le confinement, plusieurs PAT disposaient déjà de carte en ligne identifiant les producteurs locaux proposant la vente en direct. Le PAT Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat avec le PAT du PNR Haut Languedoc, développe depuis de nombreuses années l'outil Cliketik, afin de développer l'accès aux habitants à une alimentation de proximité. La métropole de Montpellier avait lancée fin

³ Chambre Régionale D'Agriculture Occitanie, « Les circuits courts », *Agriscopie Occitanie*, p. 1, 2020.

⁴ FD CIVAM 30 et département du Gard, « Impact de la crise Covid-19 sur les circuits courts. Résultats de l'enquête auprès des producteurs du Gard. », 2020.

2017 l'outil BoCal, qui recense plus de 400 points de ventes de produits locaux/bio. Elle a invité les utilisateurs à mettre à jour leurs informations et incité le référencement de nouveaux producteurs. La plateforme a aussi été mobilisée pour transmettre des informations auprès du public, tout comme Kliketik.



DE NOUVEAUX DEBOUCHES PRODUCTEURS

L'étude réalisée auprès des producteurs du Gard montre que certains débouchés ont fortement augmenté durant le confinement. Les ventes à la ferme, sur les plateformes en ligne, mutualisées et dans les commerces de détail sont celles qui ont le plus augmenté.

La livraison à domicile et les ventes mutualisées sont pour beaucoup de producteurs des **débouchés nouveaux**.

Cependant, plus de la moitié des producteurs gardois déclarent avoir eu une **surcharge de travail** pendant le confinement, principalement liée à la vente.

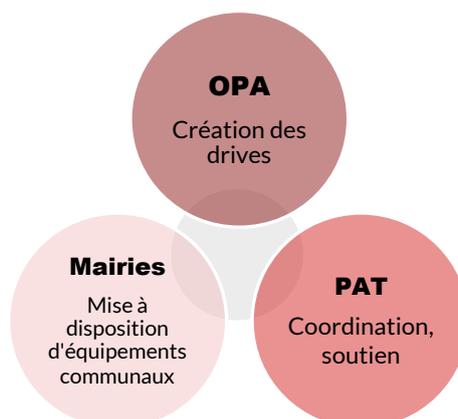
Beaucoup d'autres territoires ont développé des cartes dès le début du confinement, souvent dans l'urgence. Le PAT du Gers a publié une carte départementale des producteurs, en recensant auprès des EPCI, partenaires proches du PAT, les producteurs et leurs productions à l'aide d'un questionnaire. Pour cela, la chambre d'agriculture du Gers et les Bio du Gers ont travaillé ensemble, afin de mutualiser les efforts et de gagner en efficacité. Dans le Gard, c'est le CIVAM qui a développé une carte des producteurs, en concertation avec la chargée de mission du PAT. Le PAT a apporté de la visibilité à l'outil, les canaux de diffusion du département étant relativement bien suivis par la population gardoise.

Pour d'autres PAT, comme celui de la communauté de communes de Bastides de Lomagne, c'était un processus déjà engagé, mais qui a connu une forte accélération grâce au confinement. Le répertoire des producteurs a été mis à jour très rapidement, grâce à un travail de phoning auprès de tous les producteurs connus. Lorsqu'ils le souhaitaient, leurs coordonnées et leur offre détaillée étaient ajoutées à l'annuaire. La cartographie « agro-touristique » qui émane de ce travail comprenait également les restaurateurs et les hébergements touristiques. La chargée de mission du PAT a travaillé pour cela avec l'Office de tourisme de la communauté de communes.

Plusieurs territoires regrettent cependant la démultiplication de ces cartes, qui ont parfois brouillé le message. Un travail de coordination à différentes échelles est encore à développer pour une mise en cohérence des initiatives.

► La multiplication des drives, grâce au trio OPA / PAT / mairies

Un grand nombre de PAT déclare avoir accompagné la création de drives, l'initiative étant souvent portée par des organismes tels que les chambres d'agriculture, CIVAM ou GAB, qui ont parfois travaillé conjointement. Le PNR des Pyrénées ariégeoises a développé un drive pour venir en aide aux producteurs qui vendaient sur les marchés, qui n'ont pas rouvert, à l'aide d'un prestataire extérieur. Il a également soutenu la création de drives par la chambre d'agriculture et le CIVAM bio, qui se tenaient sur les places des marchés qui n'ont pas pu rouvrir. Le PNR, au travers de la mobilisation de salariés de

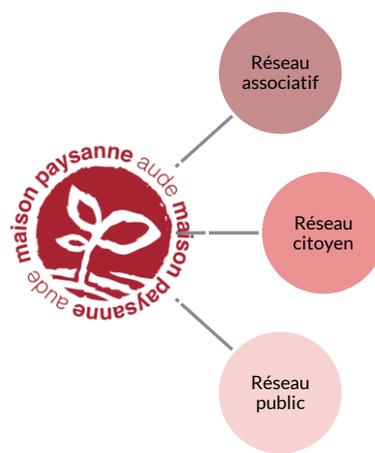


différents secteurs, s'est chargé de contacter les producteurs avec qui il travaille dans le cadre de la marque Valeurs Parc et a participé à la distribution des commandes les jours de retrait.

Dans d'autres PAT, comme au Pays Midi Quercy ou à Castelnaudary, l'aide à la mise en place des drives a consisté à la mobilisation des agriculteurs avec qui les PAT ont l'habitude de travailler. De plus, les PAT entretiennent pour beaucoup des relations étroites avec les mairies (notamment les PAT intercommunaux). Des accords ont donc été trouvés pour mettre à disposition des lieux et infrastructures communales de distribution.

► Faire le lien entre les producteurs et les consommateurs : exemple d'une épicerie ambulante

Le PAT de la Haute Vallée de l'Aude est né sous l'impulsion d'associations, en particuliers Nature et Progrès et 3.EVA. L'animation est aujourd'hui assurée par la SCIC Maison Paysanne de l'Aude, qui regroupe plusieurs structures agricoles, conservant le caractère associatif du PAT. Le chargé de mission, à plein temps, a très vite été sollicité pour accompagner la création d'une épicerie paysanne solidaire ambulante. Les besoins portaient sur la structuration de l'outil de commande et la mise en réseau d'acteurs. Les structures participant à l'initiative étant pour beaucoup physiquement regroupées au sein de la Maison Paysanne, elles ont pu travailler de façon efficace et concertées. Le chargé de mission a beaucoup échangé avec les communes et intercommunalités, interlocuteurs habituels du PAT, sur la distribution, l'organisation et la diffusion de l'information, faisant ainsi le lien entre une initiative associative et des acteurs publics. L'initiative s'est également appuyée sur un réseau citoyen déjà fédéré par la Maison Paysanne, qui a répondu présent pour assurer la distribution dans les villages, facilitant ainsi l'accès à une alimentation locale aux populations ne pouvant pas se déplacer.



► Les acteurs de la distribution, encore peu sollicités par les PAT

Les acteurs de la distribution, notamment les GMS, sont encore quasi totalement absents des démarches PAT. Cependant, certains PAT n'ont pas hésité à les solliciter, espérant qu'ils référencent des producteurs locaux en difficulté. À la communauté de commune des Bastides de Lomagne, la référente PAT s'est chargée de contacter les épiceries et GMS. Certains ont joué le jeu, tout comme au PNR des Pyrénées ariégeoises, où les GMS ont été contactées par le directeur du Parc. Suite à cette première prise de contact, le PAT des Bastides de Lomagne envisage de développer des actions avec ce nouvel acteur. Au Pays Midi Quercy, la chargée de mission a mis en contact les producteurs,

notamment de lait qui étaient en difficulté pour écouler leurs stocks, avec les supermarchés du territoire. Dans certains PAT comme celui de Grand Cahors, des relations avaient déjà été développées avec des commerces, notamment des magasins bio et de producteurs locaux. Si les magasins le souhaitent, ils pourraient être intégrés à une fiche à destination des 200 personnes vulnérables identifiées (personnes âgées et en situation de précarité). Ces personnes pouvaient alors choisir de venir récupérer leurs courses prêtes en magasin, ou de se faire livrer à leur domicile. Les supérettes des villages ont également été sollicitées pour référencer des produits frais de producteurs locaux.

► Les MIN impliqués pour les producteurs et commerçants

Dans les deux métropoles interrogées, Toulouse et Montpellier, les MIN ont été très actifs pour favoriser la diversification des débouchés des producteurs locaux. Dans les deux villes, les MIN ont amplifié le référencement de producteurs locaux dans la GMS. À Montpellier, la métropole invitait tous les acteurs à concentrer le plus possible leurs productions sur le MIN, afin de la redistribuer ensuite vers les détaillants et la GMS. L'association Marchés paysans du marché d'Antigone et la FR CIVAM

Occitanie étaient invitées à s'associer à la massification sur le MIN. À Toulouse, le MIN a contacté les 232 enseignes métropolitaines pour mettre en relation les producteurs et/ou grossistes avec la GMS. Il a aussi mis à disposition des surfaces pour les producteurs et primeurs locaux repliés sur la précommande, afin qu'ils respectent les gestes barrières. Des surfaces ont aussi été mises à disposition des entreprises spécialisées dans la livraison de paniers à domicile, dont la demande a explosé.

LES MAIRIES : DES INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS DES PAT

Une grande majorité des référents PAT interrogés témoignent du lien étroit qu'ils entretiennent avec les mairies du territoire du concerné par le PAT. Certains ont appelés les mairies une par une, comme à Cahors, pour connaître les difficultés des agriculteurs, alors que d'autres PAT, comme le PNR Grands-Causse Lézérou étaient en lien avec les communautés de communes pour échanger avec elles sur les préconisations pour les marchés de plein vent. Ce lien perdure après la crise. Le PAT Haut Languedoc et Vignobles a réalisé une enquête auprès des mairies, afin de connaître les difficultés qu'elles ont rencontré, la façon dont elles ont organisé l'approvisionnement, etc.

FACILITER L'ACCÈS AUX DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LES POPULATIONS

► Donner de la visibilité aux producteurs et aux consommateurs

Les chaînes logistiques n'ont pas connu de dysfonctionnement majeur pendant le confinement. Aucune pénurie n'a donc été observée, même si certains produits comme la farine ou les pâtes ont été particulièrement convoités, et donc par moment indisponibles. Cependant, certains consommateurs ont fait le choix de se détourner de leurs circuits d'approvisionnement réguliers, pour privilégier les circuits courts et de proximité (voir encadré).

Un des outils permettant d'identifier les points de ventes de producteurs et groupement de producteurs était les nombreuses cartes développées sur le territoire, à différentes échelles. Certains PAT, comme celui du Haut Languedoc et Vignobles, ont beaucoup communiqué sur les cartes et d'autres initiatives, grâce aux plateformes numériques (sites, réseaux sociaux). La communauté de communes des Bastides de Lomagne a décidé d'imprimer le répertoire des producteurs et de l'afficher aux mairies, afin de faciliter l'accès de celui-ci aux personnes âgées, assez nombreuses sur le territoire, qui n'utilisent généralement pas les plateformes numériques.

À Albi, le PAT avait pour objectif de développer les points de livraison de paniers frais, notamment sur les aires de covoiturage. La crise a agi comme catalyseur et un drive a été mis en place par la chambre d'agriculture, en partenariat avec le PAT qui a recensé les producteurs susceptibles d'être intéressés, avec des livraisons sur les aires de covoiturage.



CHANGEMENT DES PRATIQUES DE CONSOMMATION

De nombreux français ont fait le choix de consommer davantage local pendant le confinement. Les études réalisées auprès des audois⁵ et gardois⁶ à la sortie du confinement s'accordent pour dire que la première raison pour cela est le soutien aux producteurs locaux, suivi par la volonté d'éviter les risques sanitaires des grandes surfaces et par une meilleure visibilité/accessibilité des produits locaux pendant cette période.

Entre 15 et 30% des répondants qui ne consommaient pas de produits locaux en circuits courts devraient pérenniser ce type de consommation après la crise.

⁵ FD CIVAM 30 et Département du Gard. « Impactes de la crise Covid-19 sur les circuits courts. Résultats de l'enquête auprès des consommateurs du Gard. », 2020.

⁶ M. Mertz, « Résultats du diagnostic alimentaire et agricole préalable au PAT de l'Aude. », 2020.

► Les aspects sociaux de l'alimentation, enjeux encore peu abordés par les PAT

Les populations fragiles ont été assez fortement impactées du point de vue de l'alimentation, car les revenus de certains foyers ont diminué, les points d'approvisionnement étaient moins accessibles ou considérés comme dangereux, ou encore parce que les associations de dons alimentaires ont vu le nombre de bénéficiaires augmenter alors que le nombre de bénévoles diminuait (car ce sont pour beaucoup des personnes âgées, donc à risque). De plus, la fermeture de la restauration collective a provoqué une hausse très forte du nombre de repas effectués à domicile, augmentant la part du budget allouée à l'alimentation.

Le PAT de la Haut Allier a fait de l'accessibilité sociale à l'alimentation une thématique importante de son projet. Il témoigne d'un travail en amont de la crise de concertation des associations du don alimentaire, dont la mise en réseau a permis un travail concerté durant la crise.

Dans le PAT du Grand Cahors, les services de la communauté de communes ont identifié les personnes vulnérables grâce à un fichier de personnes âgées déjà existant et à une liste qui avait été établie durant le plan canicule. Un phoning régulier auprès des 200 personnes identifiées a été réalisé, réparti entre les différents agents. Le PAT a mis en place un système de livraison à domicile pour les personnes vulnérables. La chargée de mission a participé activement à l'organisation des livraisons, en contactant les magasins qui pouvaient répondre à l'initiative et ainsi dresser une liste des magasins participants. Ce sont la Croix-Rouge et les associations sportives de l'agglomération qui se sont occupées des livraisons.

Le PAT Haut Languedoc et Vignobles a travaillé en étroite collaboration en 2019 avec l'association Familles rurales pour développer une épicerie sociale solidaire ambulante. Un travail de recherche réalisé par l'INRA a permis d'identifier les communes à cibler en priorité par l'épicerie ambulante. Au moment du confinement, l'itinérance n'était pas encore en place, mais des paniers préparés à l'avance pouvaient être récupérés à un local. Plusieurs fournisseurs (Banque alimentaire, SICA du Caroux, plateforme Agrilocal, Intermarché) permettent d'avoir une offre diversifiée et de qualité.

La DDCS de l'Hérault a mis en place des « tickets services », qui fonctionnent sur le même principe que les tickets restos mais sont utilisables pour faire les courses. Mis en place pendant le confinement, un travail a ensuite été réalisé par la métropole de Montpellier de pour que ceux-ci soient acceptés par le MIN, et a fortiori par les producteurs et petites surfaces qui s'y fournissent.

► Les MIN et les cuisines centrales en appui de l'aide alimentaire

A Montpellier, le MIN a mis à disposition du Secours populaire un entrepôt pour concentrer et distribuer des denrées alimentaires aux plus démunis. Le MIN de Toulouse a apporté une aide logistique et matériel pour les restaurateurs et associations qui préparaient des repas pour les publics en difficultés ou les professions en « première ligne » (personnel hospitalier).

Sur certains territoires, les cuisines centrales ont continué de tourner malgré la fermeture de la restauration collective, comme à Albi, où des repas étaient cuisinés pour les personnes âgées. Dans le Gard, les stocks restant au moment du confinement ont été donnés aux associations du don alimentaire, et le département a continué d'acheter des tonnes de denrées au groupement de producteurs locaux qui fournit la restauration collective, pour là aussi les reverser aux associations du don alimentaire. Le département a également mis en place des livraisons de produits frais à des personnes en situation de précarité. Au PAT du Pays Midi Quercy, la chargée de mission a mis en relation les producteurs de la restauration collective avec les associations du don alimentaire, en leur fournissant une liste. À Montpellier, plusieurs tonnes de denrées ont été distribuées par la cuisine centrales aux associations de l'aide alimentaire.

INDEX DES SIGLES

APABA	Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron	INRA	Institut National de Recherche Agronomique
CIVAM	Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural	MIN	Marché d'Intérêt National
DRAAF	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation	OPA	Organisation Professionnelle Agricole
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	PAT	Projet Alimentaire de Territoires
EPCI	Etablissements Publics de Coopération Intercommunale	PNR	Parc Naturel Régional
GMS	Grande et Moyenne Surface	SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif